|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-22)Bucarest, 26 septembre – 14 octobre 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 47-F** |
|  | **20 juin 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Rapport du Secrétaire général |
| SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (SMSI)+20: LE SMSI APRÈS 2025FEUILLE DE ROUTE POUR LE SMSI+20 |
|  |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document donne des informations sur la Feuille de route du Secrétaire général concernant le rôle de l'UIT dans le processus d'examen du SMSI+20 et ses préparatifs. On y trouvera également des renseignements complémentaires, recueillis à la demande du Conseil de l'UIT à sa session de 2022. Suite à donnerLa Conférence de plénipotentiaires est invitée à **examiner** le présent rapport et à **prendre les mesures nécessaires, selon qu'il conviendra**.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_RéférencesRésolutions [76/189](https://undocs.org/en/A/RES/76/189), [75/202](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N20/379/41/PDF/N2037941.pdf?OpenElement), [73/218](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/73/218), [71/212](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/212), [70/684](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/684), [70/299](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/299), [70/125](https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FRES%2F70%2F125&Language=E&DeviceType=Desktop), et [70/1](https://www.un.org/ga/search/viewm_doc.asp?symbol=A/RES/70/1) de l'Assemblée générale des Nations Unies; Résolutions [2021/28](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2021/28) et [2020/212](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2020/12) du Conseil économique et social des Nations Unies; Résolution [140 (Rév. Dubaï, 2018)](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-140-F.pdf) de la PP, Résolutions [R1332](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0137/en) et [R1395](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0121/en) du Conseil; [www.wsis.org/forum](http://www.wsis.org/forum); [*Déclaration du SMSI+10 sur la mise en œuvre des résultats du SMSI*](http://www.itu.int/net/wsis/implementation/2014/forum/inc/doc/outcome/362828V2E.pdf)*;* [*Vision du SMSI +10 pour l'après 2015*](http://www.itu.int/net/wsis/implementation/2014/forum/inc/doc/outcome/362828V2E.pdf)*;* [*Examen final des cibles du SMSI*](http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/wsisreview2014/WSIS2014_review.pdf)*;* [*Rapport du SMSI+10: Contribution de l'UIT sur dix ans à la mise en œuvre et au suivi des résultats du SMSI (2005-2014)*](https://www.itu.int/en/itu-wsis/Documents/WSIS%2B10Report.pdf)*;* [Résolution 30 (Rév. Buenos Aires, 2017)](https://www.itu.int/md/D14-WTDC17-C-0115/en) de la CMDT ; [Résolution 75 (Rév. Hammamet, 2016)](https://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/res/T-RES-T.75-2016-PDF-E.pdf) de l'AMNT; Documents [C21/28](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0028/en); [C22/59](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0059/en) et [C22/90](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0090/en) du Conseil; [*Rapports des 33ème, 34ème, 35ème, 36ème, 37ème et 38ème réunions du GTC SMSI/ODD*](http://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Pages/default.aspx)*.* |

Introduction

Le présent document vise à contribuer au débat sur les étapes préliminaires du processus d'examen du SMSI+20 et sur la place de l'UIT dans ce processus, compte tenu du rôle directeur que joue l'Union dans le cadre du SMSI depuis sa création. Le SMSI est un processus du système des Nations Unies dont la coordination et l'exécution font intervenir plus de 30 acteurs du système, animés de la même volonté d'édifier des sociétés de l'information et du savoir inclusives et axées sur le développement. Il associe l'ensemble des parties prenantes à l'exécution des grandes orientations du SMSI en vue de réaliser les Objectifs de développement durable.

Considérations générales

1 Par sa [Résolution 70/125](https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FRES%2F70%2F125&Language=E&DeviceType=Desktop), l'Assemblée générale des Nations Unies a été chargée d'organiser une réunion de haut niveau sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information en 2025, à laquelle participeraient et contribueraient toutes les parties prenantes, y compris au stade des préparatifs, et qui serait l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial et de recenser les domaines dont il faut continuer de s'occuper et les problèmes qui se posent. Il est recommandé que les conclusions de la réunion de haut niveau servent à préparer l'examen de la suite donnée au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2 Le [Groupe de travail du Conseil sur le SMSI et les ODD](https://www.itu.int/md/S22-CWGWSIS38-C-0018/en) (GTC-SMSI&ODD) a engagé le débat sur le rôle de l'UIT dans le processus d'examen à l'occasion des vingt ans du SMSI (SMSI+20) et dans ses préparatifs. Le Groupe a pris note du Rapport de la Directrice générale de l'UNESCO sur la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et s'est félicité de la résolution concernant la feuille de route consolidée de l'Organisation en vue de l'examen mené à l'occasion du SMSI+20 en 2025.

3 Le Document [C22/59](https://www.itu.int/md/S22-CL-C-0059/en) a été présenté par le Secrétariat général de l'UIT au Conseil de l'UIT à sa session de 2022, et une séance spéciale portant sur le SMSI+20 s'est tenue sous la présidence de M. Mansour Al-Qurashi (Arabie saoudite), Vice-Président du GTC-SMSI/ODD, dans le but de fournir au Conseil de plus amples informations sur le processus.

La poursuite de la mise en œuvre des résultats du SMSI et l'intensification des efforts pour établir un lien entre la mise en œuvre du SMSI et les travaux portant sur la réalisation des ODD a suscité une large adhésion. Le Conseil a pris note du Document 59 et demandé au Secrétaire général de présenter ce document à la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) des Nations Unies à sa trente-cinquième session, ainsi qu'à l'édition de 2022 du Forum du SMSI, afin de solliciter leurs observations pour recueillir des informations complémentaires sur ce document, puis le transmettre à la PP-22.

Le Secrétariat général de l'UIT a soumis la feuille de route du Secrétaire général (Document 59) et l'a présentée à la Commission de la science et de la technique au service du développement. Le document a été accueilli avec satisfaction, et n'a suscité aucune observation.

[L'édition de 2022 du Forum du SMSI](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/fr) a offert plusieurs occasions de mener une discussion sur le processus d'examen du SMSI et sur l'avenir du SMSI après 2025 (SMSI+20). Toutes les discussions, notamment dans le cadre de la Table ronde ministérielle et des réunions du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, et les discussions multi-parties prenantes, ont mis en

évidence la nécessité de poursuivre le processus du SMSI au-delà de 2025, compte tenu des avantages qu'offre ce processus aux parties prenantes du monde entier, en particulier dans les pays en développement. On trouvera dans l'**Annexe** des informations détaillées sur les contributions reçues durant l'édition de 2022 du Forum du SMSI.

4 L'UIT a assumé la présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS), précédemment assurée par l'UNESCO, et, en collaboration avec les membres du Groupe, sera chargée de la suite des préparatifs de la réunion de haut niveau du SMSI+20.

5 Les processus préparatoires du Forum du SMSI et de la manifestation multi-parties prenantes du SMSI+10 offrent un exemple concret d'une préparation efficace et concluante de l'examen global de la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI.

Feuille de route du SMSI+20

Les processus indiqués ci-après donnent une feuille de route des activités et des étapes préliminaires du processus d'examen du SMSI+20 et du rôle de l'UIT dans ce processus, compte tenu du rôle directeur que joue l'UIT dans le SMSI depuis son origine:

– **Forum du SMSI** (*Action commune à l'horizon 2025: transformer les objectifs en action*): Conformément aux principes de participation multipartite et d'inclusivité du SMSI, le Forum du SMSI **offrira un cadre de délibération pour les 20 ans de la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et le SMSI après 2025**, selon différentes modalités, parmi lesquelles des dialogues de haut niveau, des cafés-découvertes, des tables rondes ministérielles, des réunions de coordination des grandes orientations, des ateliers thématiques et des séances de dialogue. Le Forum du SMSI servira de cadre pour recueillir des contributions au processus d'examen du SMSI et à ses préparatifs. Il rendu compte des résultats du Forum du SMSI aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD).

a) **Forum de 2022 du SMSI**:

i) indications préliminaires présentant des orientations futures possibles pour le SMSI après 2025;

ii) modèles pour les rapports des coordonnateurs principaux concernant les grandes orientations du SMSI;

iii) modèles pour les rapports nationaux volontaires sur la mise en œuvre des résultats du SMSI;

iv) modèles pour les rapports des entités de la société civile, des établissements universitaires, du secteur privé et des milieux techniques.

b) **Forum de 2023 du SMSI**: Débats complémentaires sur les grandes orientations du SMSI, pour mettre en évidence les tendances, les perspectives et les obstacles qui se font jour.

c) **Le Forum de 2024 du SMSI**, rebaptisé SMSI+20, mettra à l'honneur les résultats accomplis dans le cadre du processus du SMSI et mettra en évidence les perspectives et les obstacles liés à la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI.

– **CMDT-21**: Compte tenu du fait que la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) a eu lieu en juin 2022, les débats de la CMDT sont étroitement liées au processus du SMSI, et la CMDT offre une occasion majeure d'avoir un débat préliminaire sur le SMSI+20 avant la PP-22. À la demande des États Membres de l'UIT, un document d'information sur les résultats de l'édition de 2022 du Forum du SMSI a été soumis et présenté par le Secrétaire général de l'UIT à la CMDT-21.

– **Processus de suivi de l'inventaire des activités du SMSI**: Le mécanisme d'inventaire offre un répertoire de 14 000 projets et une base de données très active de plus de 500 000 membres. La mécanisme d'inventaire sera utilisé pour présenter la situation actuelle et analyser la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI au cours des 20 dernières années et engager les préparatifs du **Rapport sur l'inventaire des activités du SMSI+20**.

– **Organismes du système des Nations Unies**: Le processus du SMSI est un exemple de coordination interinstitutions entre plus de 30 entités du système des Nations Unies. En collaboration avec le Président et les Vice-Présidents du groupe UNGIS, ainsi que l'ensemble des membres du groupe (et des autres organismes du système des Nations Unies concernés), et en étroite collaboration avec le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement (CNUSTD), il s'agira de poursuivre les consultations concernant les 20 ans du SMSI et au-delà. L'UIT doit être désignée pour assumer la présidence du Groupe UNGIS (2022-2023).

 Lors de l'édition de 2022 du Forum du SMSI, le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS) a réaffirmé son attachement au processus du SMSI et à la mise en œuvre de ses grandes orientations et à l'alignement des processus du SMSI et des ODD, ainsi que la nécessité de renforcer la visibilité de l'UNGIS au niveau politique à Genève et à New York. Les membres de l'UNGIS ont achevé leurs travaux par une décision d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des activités de l'ungis aux niveaux technique et politique pour la période 2022‑2023, et une décision d'établir un rapport d'activité à soumettre au Comité de haut niveau sur les programmes et au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination. Les institutions membres de l'ungis rendront compte également des possibilités d'améliorer la visibilité du Groupe dans le contexte de réunions et de débats intergouvernementaux de haut niveau, et d'autres débats à l'échelle mondiale et à l'ONU sur les priorités concernant l'utilisation du numérique au service du développement et les domaines où la transition numérique sera déterminante pour remédier aux problèmes mondiaux. L'UIT a été désignée pour assumer la présidence de l'UNGIS pour la période 2022‑2023, la vice-présidence étant assurée par la CNUCED, le PNUD, l'UNESCO et la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

– **Alignement du processus du SMSI sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030**: Conformément à la Résolution 1332 (modifiée en 2019) du Conseil, les membres de l'UIT ont décidé d'utiliser le cadre du SMSI comme base pour la contribution que l'UIT apporte en vue de tirer parti des TIC aux fins de la réalisation du Programme 2030, dans le cadre du mandat de l'Union et dans les limites des ressources allouées dans le plan financier et le budget biennal, compte tenu du Tableau de correspondance SMSI-ODD élaboré par les institutions du système des Nations Unies. Depuis 2015, l'UIT s'emploie, en étroite collaboration avec les organisations du système des Nations unies, à renforcer l'alignement entre le processus du SMSI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette corrélation étroite entre les grandes orientations du SMSI et les Objectifs et les cibles de développement durable peut contribuer au progrès des travaux dans les divers domaines définis par des processus actuels comme l'initiative "Notre programme commun" du Secrétaire général de l'ONU.

– **Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement**: Le Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement est une initiative internationale multi-parties prenantes lancée en 2004 afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données et des indicateurs sur les TIC, en particulier dans les pays en développement. L'initiative fait directement suite à la demande du SMSI tendant à ce que des statistiques officielles soient établies pour suivre l'évolution de la société de l'information. Le Partenariat, en collaboration avec d'autres parties prenantes, continuera de coordonner des initiatives visant à améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques relatives aux TIC et à étudier de nouvelles sources de données pour mesurer les cibles définies au niveau international, dont les ODD et les cibles du SMSI. L'UIT a assumé la présidence de la Commission de direction du "Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement" durant l'édition de 2022 du Forum du SMSI.

– **Manifestations régionales et rapports régionaux sur l'inventaire des activités du SMSI**: Le processus du SMSI au niveau régional est coordonné et mis en œuvre par les Commissions régionales de l'ONU, les bureaux régionaux de l'UIT et les organisations techniques régionales, en étroite collaboration avec d'autres organismes du système des Nations Unies. L'UIT continuera d'offrir un cadre pour les débats, en particulier sur le SMSI+20 et le processus du SMSI au-delà de 2025.

– **Prix du SMSI**: Le concours en vue de l'attribution des Prix du SMSI a été créé pour répondre à la demande des parties prenantes du SMSI, qui souhaitaient que soit mis en place un mécanisme efficace d'évaluation des projets et activités qui tirent parti des potentialités des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour promouvoir le développement durable. Depuis sa mise en place, le concours des Prix du SMSI a attiré plus de 300 000 parties prenantes. Compte tenu des résultats de l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des résultats du SMSI mené à bien par l'Assemblée générale des Nations Unies (Résolution 70/125) les Prix du SMSI sont une tribune mondiale, unique en son genre, permettant d'identifier et de présenter des exemples de réussite dans la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et des ODD. Un rapport sur les succès obtenus dans le cadre de l'inventaire des activités du SMSI+20 et de ses préparatifs et d'autres activités mettant à l'honneur les lauréats des prix du SMSI seront prévus dans le cadre du Forum annuel du SMSI.

– **Rapport sur les activités du SMSI+20**: En prévision de la célébration des 20 ans du SMSI et du SMSI après 2025, les rapports d'évaluation ci-après seront élaborés et examinés (la liste n'est pas exhaustive):

• Rapport d'activité sur le SMSI+20 (analyse quantitative) (Coordination initiale par le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement pendant le Forum 2022 du SMSI).

• Rapports d'examen des coordonnateurs des grandes orientations (11 grandes orientations).

• Rapport du SMSI+20 soumis par la société civile, les établissements universitaires, le secteur privé et les milieux techniques.

• Rapports d'examen nationaux d'auto-évaluation.

• Rapport sur l'inventaire des activités du SMSI+20 (Union internationale des télécommunications).

• Rapport sur les succès obtenus dans le cadre de l'inventaire des activités SMSI+20 (Union internationale des télécommunications).

• Rapport d'examen du groupe UNGIS.

• Rapport sur les contributions au Programme 2030.

On notera que le processus du SMSI, pour ce qui est de son fonctionnement, de sa coordination et de la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI, s'est adapté et a évolué très rapidement durant la crise liée au COVID-19. Il s'est aussi adapté au scénario possible pour l'après-COVID, en offrant aux parties prenantes la possibilité de nouer des relations et des partenariats et d'échanger des connaissances, ce qui a permis des mesures concrètes sur le terrain.

Calendrier des principales réunions et conférences:

|  |
| --- |
| **2022**• Forum de 2022 du SMSI: 15 mars – 3 juin• Réunions de haut niveau et de travail de l'UNGIS (Dans le cadre du forum du SMSI) – *L'UIT prendra la présidence du Groupe UNGIS en 2022*• Réunion de la Commission de statistique de l'ONU (UNSC) (mars) – *L'UIT assumera la présidence de la Commission de direction du "Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement" en 2022*• Réunions intersessions et réunions annuelles de la CSTD• CMDT• Consultations régionales: Bureaux régionaux de l'UIT et Commissions régionales de l'ONU (examens régionaux dans le cadre du SMSI)• PP-22• Contributions au Forum politique de haut niveau de 2022 et renforcement des liens entre les grandes orientations du SMSI et les ODD |
| **2023**• Forum de 2023 du SMSI• Réunion de haut niveau et réunion de travail du groupe UNGIS (dans le cadre du Forum du SMSI)• Réunions intersessions et réunions annuelles de la CSTD• Programme commun (Sommet du futur) – Alignement des grandes orientations et des activités du SMSI sur les grands principes• Consultations régionales – Bureaux régionaux de l'UIT et Commissions régionales de l'ONU (examens régionaux dans le cadre du SMSI)• Assemblée des radiocommunications de 2023• Contributions au Forum politique de haut niveau de 2023 et renforcement des liens entre les grandes orientations du SMSI et les ODD |
| **2024**• Manifestation de haut niveau du SMSI+20 (Forum de 2024 du SMSI)• Réunion de la Commission de statistique de l'ONU (UNSC) (mars)• Réunion de haut niveau et réunion de travail du groupe UNGIS (dans le cadre du forum du SMSI)• Consultations régionales: Bureaux régionaux de l'UIT et Commissions régionales de l'ONU (examens régionaux dans le cadre du SMSI)• CMDT-24• Contributions au Forum politique de haut niveau de 2024 et renforcement des liens entre les grandes orientations du SMSI et les ODD (participation à l'examen des ODD et renforcement des liens avec les grandes orientations du SMSI) |
| **2025**• Forum de 2025 du SMSI: Rapport à dix ans sur les contributions aux grandes orientations du SMSI en vue d'atteindre les ODD• 2025: Contribution et participation à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le processus du SMSI• Soumission des résultats du processus d'examen du SMSI. Contributions au Forum politique de haut niveau de 2025 et renforcement des liens entre les grandes orientations du SMSI et les ODD (Participation à l'examen des ODD et renforcement des liens avec les grandes orientations du SMSI) |

ANNEXE 1

Contribution de l'édition de 2022 du Forum du SMSI à
la feuille de route du SMSI+20

Le Forum du SMSI s'est révélé être un moyen efficace de coordonner les activités de mise en œuvre des parties prenantes, d'échanger des informations, de créer des connaissances et d'échanger de bonnes pratiques. Cette manifestation continue de favoriser les partenariats visant à faire progresser les objectifs de développement. Conformément aux instructions données par le Conseil de l'UIT à sa session de 2022 en vue de recueillir d'autres contributions sur la feuille de route du Secrétaire général de l'UIT pour le SMSI+20: "Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)+20: le SMSI après 2025" tout au long de la dernière semaine de l'édition de 2022 du Forum du SMSI (30 mai – 3 juin), le SMSI+20 et le SMSI après 2025 ont constitué un thème transversal (pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter l'enregistrement des sessions sur la [page consacrée à l'ordre du jour](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/fr/Agenda/FinalWeek)).

Le Forum du SMSI, en tant que manifestation annuelle dans le cadre du processus du SMSI réunissant la communauté multi-parties prenantes dans le domaine des TIC au service du développement, est considéré comme une tribune exceptionnelle à l'usage de toutes les entités et de tous les professionnels du secteur des TIC, ainsi que de toutes les personnes soucieuses d'édifier des sociétés de l'information et de la connaissance, en ce qu'il permet d'échanger de bonnes idées sur la façon de permettre à toutes les populations, partout dans le monde, de bénéficier des avantages offerts par les technologies. Des acteurs de tous les secteurs ont participé à ce Forum annuel, pour laquelle les contributions sont plus nécessaire que jamais et dont les résultats suscitent des attentes toujours plus importantes depuis sa création, en 2009. En effet, 1 000 participants ont assisté à la manifestation en présentiel en 2022, et le nombre cumulé de participants à distance aux sessions virtuelles depuis le 15 mars était supérieur à 30 000.

L'édition de 2022 du Forum du SMSI s'est tenue sous la présidence de S. E. M. Isa Ali Ibrahim (Pantami), Ministère fédéral des communications et de l'économie numérique du Nigéria. Le Président a proposé et accepté d'assurer la présidence jusqu'à la prochaine édition du Forum et s'est dit fermement convaincu que le processus d'examen du SMSI en 2025 constituera une étape essentielle au niveau mondial et qu'il convient de mettre l'accent sur la conception d'un processus d'examen qui soit exhaustif, inclusif et efficace.

Les participants à la Table ronde ministérielle de l'édition de 2022 du Forum du SMSI ont fait observer que les grandes orientations du SMSI jouent un rôle essentiel pour progresser sur la voie de la réalisation des ODD, de sorte qu'il est important de poursuivre l'alignement du processus du SMSI sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Quarante ministres et députés ont souligné l'importance d'inscrire ces questions à l'ordre du jour du Forum annuel du SMSI, en veillant à ce que les pays en développement, y compris les pays les moins avancés, ne soient pas laissés pour compte dans un environnement mondial des TIC qui évolue rapidement. Le Forum du SMSI offre un cadre de choix pour formuler des recommandations sur l'utilisation des TIC au service du développement durable, et les participants ont conclu que la Table ronde ministérielle constituait un aspect majeur du Forum qui devrait être renforcé au moyen de dialogues intersectoriels lors de l'édition de l'année prochaine.

Suivant les propositions formulées par les parties prenantes dans le cadre du processus de consultation ouverte, plusieurs sessions ont été organisées selon différents formats, afin de mener des discussions sur l'importance du processus du SMSI et de mettre en évidence les réalisations, les défis et les tendances qui se font jour en ce qui concerne les grandes orientations du SMSI au service de la réalisation des ODD. On trouvera ci-dessous la liste des discussions multi-parties prenantes relatives au SMSI+20 et au SMSI après 2025 qui ont été organisées (on trouvera également les descriptions et les enregistrements des sessions):

– [Café-découverte: Le SMSI+20](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/fr/Agenda/Session/474) (30 mai 2022).

– [Dialogue stratégique de haut niveau : SMSI+20: Coopération numérique multi-parties prenantes au service du développement mondial (Les grandes orientations du SMSI au service de la réalisation des ODD)](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/fr/Agenda/Session/444) (dans le cadre du segment inaugural de l'édition de 2022 du Forum du SMSI, 31 mai 2022).

– [Dialogue de haut niveau: SMSI+20 – SMSI au-delà de 2025](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2022/fr/Agenda/Session/476) (2 juin 2022).

Des progrès importants ont été réalisés depuis le premier Sommet, en 2003. La nature multi‑parties prenantes du processus du SMSI est essentielle pour parvenir à une connectivité universelle. Des efforts supplémentaires doivent être mis en œuvre pour connecter les trois milliards de personnes qui ne le sont pas encore, et le processus du SMSI peut contribuer à promouvoir les solutions à cet égard. La préoccupation selon laquelle bon nombre des objectifs et des cibles des ODD ne seront pas atteints sans un changement de paradigme important est largement partagée. Les TIC joueront un rôle essentiel dans le cadre de cet effort renouvelé. Dans ce contexte, le processus du SMSI fera fonction de fil directeur.

Dans une perspective d'avenir, les grandes orientations du SMSI devront être mises à jour, afin de tenir compte des technologies et des tendances nouvelles et émergentes. Parmi les principaux enseignements tirés, il convient de retenir que, compte tenu de l'ampleur et de la portée des grandes orientations du SMSI, il pourrait être bénéfique de fournir aux pouvoirs publics une assistance et un soutien supplémentaires sur les plans de la définition des priorités et de la mise en œuvre, en fonction du contexte local. Pour faciliter la contribution des parties prenantes, des modèles de rapports peuvent être utiles pour l'établissement des rapports des coordonnateurs principaux concernant les grandes orientations du SMSI, des rapports nationaux volontaires sur la mise en œuvre des résultats du SMSI et des rapports des entités de la société civile, des établissements universitaires, du secteur privé et de la communauté technique.

Le processus du SMSI a mis en évidence l'importance que revêtent le partage, le suivi et la mise en œuvre des bonnes pratiques dans le but de parvenir à une vision, une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement. Les Prix du SMSI ont contribué à mettre en avant de bonnes pratiques, à attirer des ressources et à renforcer la sensibilisation, ce qui a permis d'élaborer des politiques et d'attirer des investissements dans le cadre des ODD.

À l'avenir, il conviendrait de renforcer la collaboration avec les parties prenantes concernées dans le cadre du processus du SMSI, notamment avec les organisations internationales et les instances telles que le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), tout en veillant à ce que les mandats ne se chevauchent pas.

Les participants à l'édition de 2022 du Forum du SMSI sont convenus que le SMSI+20 offrirait l'occasion de mener une réflexion et une discussion sur l'évolution du processus de mise en œuvre des résultats SMSI, et que le processus du SMSI devrait se poursuivre après 2025.

La vision du processus du SMSI après 2025 devrait rendre compte de tous les progrès accomplis à ce jour, mais aussi des lacunes et des tendances émergentes qui peuvent être recensées au sein des sociétés de l'information et de la connaissance qui restent à construire. En étroite coordination avec l'UNESCO, la CNUCED, le PNUD et la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD), l'UIT continuera d'œuvrer à l'élaboration d'une feuille de route progressive pour le processus du SMSI après 2025.

Annexe 2

Extrait du compte rendu de la cinquième séance plénière
de la session de 2022 du Conseil

# 2 Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)+20: le SMSI après 2025 – feuille de route pour le SMSI+20 (Documents C22/59, C22/74 et C22/76)

2.1 La représentante du Secrétariat général présente le Document C22/59, qui expose la feuille de route du Secrétaire général concernant le rôle que l'UIT jouera durant le processus d'examen du SMSI+20 et sa préparation, y compris un calendrier répertoriant les réunions et conférences pertinentes de l'UIT et les autres réunions et conférences. Une séance spéciale portant sur le SMSI+20 s'est tenue le 24 mars 2022, sous la présidence de M. Mansour Al-Qurashi (Arabie saoudite), Vice-Président du GTC-SMSI/ODD, dans le but de fournir au Conseil de plus amples informations en ce qui concerne le processus.

2.2 La conseillère de la Fédération de Russie présente le Document C22/74, qui contient une contribution de son administration proposant des travaux futurs concernant la mise en œuvre des conclusions du SMSI et la réalisation des ODD, les activités préparatoires en vue de la PP-22, qui sera la seule Conférence de plénipotentiaires avant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des conclusions du SMSI, qui se tiendra en 2025, et les travaux préparatoires en vue de la réunion de haut niveau proprement dite. Il a été proposé d'appuyer, dans son ensemble, le projet de feuille de route de l'UIT sur le SMSI+20 et d'envisager de s'appuyer sur les réussites de la plate-forme préparatoire multi-parties prenantes du SMSI+10 en vue des préparatifs du SMSI+20 prévu en 2025. Le GTC‑SMSI/ODD joue un rôle important dans la mise en œuvre des résultats du SMSI. Il a donc été proposé que ses travaux se poursuivent. Il a été suggéré de réviser la Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, intitulée "Rôle de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que dans les processus de suivi et d'examen associés", afin d'y inclure des paragraphes communs à tous les Secteurs et ainsi de raccourcir substantiellement les résolutions pertinentes de chaque Secteur. De plus, il a été suggéré d'examiner les questions soulevées au cours de la PP-22.

2.3 Le conseiller des États-Unis présente le Document C22/76, qui est une contribution de son administration dans laquelle celle-ci juge prématuré que le Conseil décide du rôle que l'UIT jouera dans le cadre du SMSI+20 et adopter la feuille de route exposée dans le Document C22/59. Faute de temps, la feuille de route n'a pas pu être suffisamment examinée depuis que son élaboration a été demandée par le GTC-SMSI/ODD en janvier 2022. En outre, le rôle de l'UIT dans le cadre du SMSI+20 devra faire l'objet d'une décision de la Conférence de plénipotentiaires compte tenu de sa Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018). La séance spéciale du 24 mars a permis de mener des discussions fructueuses. À cet égard, il serait utile que le Secrétariat général mette à jour le Document C22/59 compte tenu des questions soulevées et des informations demandées lors de ladite séance. Pour l'heure, le Conseil devrait prendre note de la feuille de route, plutôt que l'approuver, et demander davantage d'informations avant la PP-22.

2.4 Le conseiller de l'Arabie saoudite, qui a présidé la séance spéciale du 24 mars, rend compte des conclusions de cette dernière. Quelque 25 conseillers y ont assisté en présentiel, tandis que d'autres y ont participé de manière virtuelle. La poursuite de la mise en œuvre des résultats du SMSI et de l'intensification des efforts pour établir un lien entre la mise en œuvre du SMSI et les travaux portant sur la réalisation des ODD a fait l'objet d'une large adhésion. Le Secrétariat général a reçu plusieurs commentaires de la part des États Membres du Conseil. Il a été proposé que le Conseil prenne note du Document C22/59 et demande au Secrétariat général de le soumettre à la PP, assorti des mises à jour nécessaires.

2.5 Les conseillers appuient sans réserve la poursuite de la mise en œuvre des résultats du SMSI et le processus d'examen d'ensemble, et saluent la contribution que l'UIT a apportée à ce jour, tout en soulignant combien il importe d'exploiter les TIC pour édifier des sociétés de l'information et du savoir inclusives. Le fait que l'Union assure la présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information offrira de nouvelles possibilités à cet égard. Certains conseillers insistent sur le fait qu'il est important d'adopter, dans le cadre du processus d'examen, une approche multi‑parties prenantes qui évite la prise de décisions selon une approche descendante. Plusieurs conseillers rappellent l'importance de déployer des efforts à un niveau régional et les possibilités d'établir des liens avec les travaux sur les ODD et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information. L'un des conseillers plaide pour un renforcement de la coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi qu'avec le Secrétariat exécutif pour le développement intégral de l'Organisation des États américains.

2.6 Certains conseillers appuient la feuille de route exposée dans le Document C22/59, tandis qu'une conseillère fait remarquer que ce dernier ne fait nullement mention de la recommandation du GTC-SMSI/ODD concernant le rôle de l'UIT dans la mise en œuvre du SMSI et demande qu'une référence à celle-ci y soit ajoutée. D'autres conseillers s'associent aux vues et aux préoccupations exprimées par la conseillère des États-Unis. Le conseiller de l'Arabie saoudite fait observer que plusieurs conseillers se disent favorables à la proposition issue de la séance spéciale du 24 mars. L'un des conseillers fait remarquer que le Forum du SMSI a été recommandé comme une plate‑forme multi-parties prenantes efficiente et efficace pour l'étude des grandes orientations et estime que la feuille de route devrait être perçue comme un document évolutif et approuvée sur cette base, compte tenu notamment des contraintes de temps, afin de pouvoir être transmise à la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) des Nations unies et au Forum du SMSI pour observations. Les conseillers sont clairement et unanimement favorables à la poursuite des travaux du GCT-SMSI/ODD dans le cadre d'un nouveau mandat. Ils reconnaissent la contribution de M. Minkin en tant que Président du GTC-SMSI/ODD et de ses vice-présidents, compte tenu de leur contribution aux travaux du Groupe et de l'importance de ce dernier.

2.7 Le Président considère que le Conseil décide de prendre note de la feuille de route établie par le Secrétaire général, de demander au secrétariat de mettre à jour le Document C22/59, afin de tenir compte de tous commentaires formulés, et de le transmettre, accompagné du compte rendu de la réunion, à la Conférence de plénipotentiaires et d'inviter le secrétariat à communiquer le document à la CSTD et au Forum du SMSI, afin de d'y inclure les commentaires des différentes parties prenantes.

2.8 Il en est ainsi **décidé**.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_